

Description du cas

La Géorgie connaît une répression violente des manifestations pacifiques. De nombreux cas de torture et de mauvais traitements ne donnent lieu à aucune sanction adéquate. Unissons maintenant nos voix pour que le ministre de la Justice ouvre enfin des enquêtes indépendantes, protège les victimes et mette fin à l'impunité.

Depuis novembre 2024, la Géorgie connaît un vaste mouvement de protestation pacifique. Il a été déclenché par la suspension du processus d'adhésion à l'UE et l'adoption d'une loi sur «l'influence étrangère». Cette loi est critiquée pour ses effets restrictifs sur les ONG et les médias indépendants.

Passages à tabac, menaces, gaz lacrymogène

Le mouvement de protestation a été violemment réprimé: de nombreuses organisations de défense des droits humains, ainsi que le Bureau du Médiateur public de Géorgie, ont rapporté des passages à tabac, des menaces de mort ou de viol, des attaques contre des journalistes, ainsi que l'usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau contenant des agents chimiques. Plusieurs sources ont également documenté des pratiques telles que des corridors formés par des policiers antiémeute pour frapper un à un les manifestants arrêtés. Plus de 360 cas de mauvais traitements, dont plusieurs relèvent de la torture, ont ainsi été recensés de manière crédible. Parmi eux figure le cas emblématique de Saba Skhvitaridze, 22 ans: après avoir participé à des manifestations critiques à l'égard du gouvernement, il a été interrogé sans assistance juridique, puis torturé. Ses allégations n'ont fait l'objet d'aucune enquête.

Des enquêtes indépendantes sont nécessaires

À ce jour, ces abus, qu'ils soient le fait des forces de sécurité ou de milices progouvernementales, n'ont donné lieu à aucune enquête sérieuse. Ce climat d'impunité entretient la répétition de violences en contradiction flagrante avec les engagements internationaux de la Géorgie, au titre de la Convention contre la torture et de la Convention européenne des droits de l'homme. Il est donc urgent que le ministère de la Justice garantisse l'ouverture d'enquêtes indépendantes et la mise en cause des responsables, afin de protéger la population et d'éviter que la polarisation de la société, déjà profonde, ne se creuse encore davantage.

Sources: Georgian Young Lawyers' Association, Georgia Today, Tolerance and Diversity Institute, Bureau du Médiateur public de Géorgie, Amnesty International, RSF

Ce que nous demandons

Dans la lettre d'intervention que nous avons préparée, vous demandez au ministre de la Justice de Géorgie d'ordonner des enquêtes indépendantes sur les cas de torture et de mauvais traitements commis lors des manifestations pacifiques, de garantir des soins médicaux et l'assistance juridique aux victimes, et de traduire les auteurs de ces exactions en justice, en particulier dans le cas emblématique de Saba Skhvitaridze.